



Chamoson – Chippis: en service en 2022

Avril 2020 : information à la population

Après 18 mois de travaux, la ligne à très haute tension Chamoson – Chippis prend forme. Les premiers pylônes entièrement montés seront visibles entre Chalais et Chippis dès le printemps. Le calendrier prévisionnel de la construction de la ligne a cependant été revu et sa mise en service est dorénavant prévue en 2022.

Etat des travaux

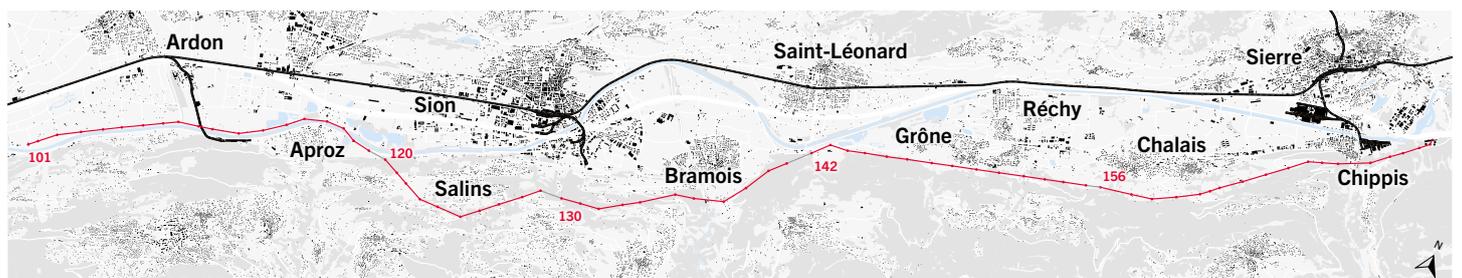
La construction des fondations des pylônes des tronçons 1 et 2, de Chalais à Chippis et de Sion à Grône, débutée en août 2018, entre en phase finale et le montage des premiers pylônes se déroulera au printemps 2020. Sur le tronçon 3 à Grône, la construction des fondations a commencé en mai 2019 et les premières bases de pylônes sont en cours de montage.



Le pylône 166 fera partie des pylônes entièrement montés au printemps 2020.

En construction sur l'ensemble du tracé depuis le 20 janvier 2020

La construction des fondations des pylônes des tronçons 4 et 5, de Nendaz à Sion et de Chamoson à Sion, a débuté en janvier 2020. Les travaux se déroulent depuis lors sur l'ensemble des cinq tronçons de la ligne. Par ailleurs, le montage des pylônes débute sur les tronçons 1 et 2 sous peu et se poursuivra sur le tronçon 3 au début de l'été.



Pylônes 101 à 119

Tronçon 5 :
Chamoson, Ardon, Vétroz,
Conthey et Sion

Pylônes 120 à 129

Tronçon 4 :
Nendaz et Sion

Pylônes 130 à 140

Tronçon 2 :
Sion et Vex

Pylônes 142 à 155

Tronçon 3 :
Sion et Grône

Pylônes 156 à 173

Tronçon 1 :
Chalais, Chippis, Sierre



Installation d'un filet de protection provisoire entre les pylônes 171 et 172

Mise en service de la ligne reportée en 2022

La planification des travaux a été revue et la mise en service de la ligne reportée à l'été 2022 car certaines procédures d'accès aux parcelles concernées par les pylônes sont toujours en cours. L'accès à quelques sites de pylônes répartis sur l'ensemble du tracé est encore en attente d'une décision des instances fédérales compétentes, ce qui a une incidence sur la planification du tirage des conducteurs (câbles) de Chippis à Conthey. Entre Chamoson et Conthey, la ligne actuelle doit être définitivement mise hors service avant de monter les pylônes et tirer les conducteurs, car les deux lignes suivent le même tracé sur ce secteur. Cette ligne est vitale au transport de la production hydroélectrique valaisanne et sa mise hors service définitive doit pouvoir coïncider avec la mise en service de la nouvelle ligne. Pour ce faire, il faut donc que la nouvelle ligne soit entièrement montée de Chippis à Conthey et que les travaux de montage des pylônes et de tirage des conducteurs de Chamoson à Conthey puissent se faire rapidement.

Une mesure de protection provisoire aux pylônes 171 et 172

Des éléments de couleur bleue ont été provisoirement installés sur les pylônes 171 et 172, à proximité de la route du val d'Anniviers. Ils servent de support à un filet provisoire tiré entre ces deux pylônes et qui protégera la ligne aérienne 65 kV Chippis – Vissoie appartenant aux Forces Motrices de la Gougra lors du tirage des conducteurs (câbles) de la ligne Chamoson – Chippis. Tous ces éléments provisoires seront démontés avant la mise en service de la ligne et la couleur sert uniquement à bien les repérer.

Une salle d'information de Sion

L'ouverture de la salle d'information du projet de construction de la ligne prévue en 2019 avait dû être reportée. Elle aura lieu au printemps 2020 et fera l'objet d'une communication spécifique.

Interview de Claude-Yvan Marcoz, coordinateur SST

Santé et Sécurité au Travail

Quel est votre rôle sur ce chantier ?

Mon bureau assure la coordination globale au niveau de la Santé et de la Sécurité au Travail, à savoir la réalisation du concept de sécurité, l'évaluation des analyses de risques et la documentation obligatoire des entreprises, l'instruction des collaborateurs ainsi que les audits de chantiers.

Comment un bureau indépendant s'intègre-t-il dans ce projet d'envergure ?

Notre spécialisation s'inscrit parfaitement dans un grand projet tel que la construction de cette ligne. Swissgrid place la santé et la sécurité de ses employés et des employés des sociétés prestataires de service au centre de ses préoccupations et nous la soutenons dans l'atteinte de ses objectifs en la matière.

En quoi ce projet de ligne est-il particulier pour vous ?

Il est de grande ampleur tant au niveau géographique, technique que temporel. L'environnement de travail, la variété des types d'activités ainsi que les nombreux intervenants en font un projet à haut niveau de complexité. En collaboration avec SWISS-SIT Sàrl sur certains objets, notre rôle vise en outre à assurer la parfaite maîtrise de la sécurité de toutes les actions entreprises lors de la construction.

Quelles sont vos impressions sur la réalisation de cette ligne ?

Le bilan est jusque-là très positif. Nous avons pu instaurer un climat de confiance et de respect mutuel entre tous les corps de métier actifs sur les chantiers. Les exigences légales de la SST sont remplies et nous voulons maintenir ce cap jusqu'à la fin des travaux.



Claude-Yvan Marcoz est ingénieur et directeur de MARCOZ Sàrl, une société active dans les domaines de la santé et sécurité au travail, la gestion de projet et l'ingénierie industrielle.

Droits d'accès

Swissgrid a obtenu l'accès aux parcelles de la grande majorité des propriétaires concernés par la construction des pylônes. Elle a fait appel à la Commission fédérale d'estimation pour accéder à quelques terrains. La Commission fédérale d'estimation a octroyé un accès anticipé à toutes les demandes d'accès aux parcelles déposées par Swissgrid. Un certain nombre de propriétaires a fait recours contre la décision de la Commission fédérale d'estimation auprès du Tribunal administratif fédéral. Ces procédures sont toujours en cours.

Pas d'arrêt des travaux

Le Tribunal administratif fédéral a pris une autre décision concernant la ligne THT Chamoson – Chippis. Il a rejeté, le 13 septembre 2019, les recours déposés par certains opposants contre la décision de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI de refuser une demande d'arrêt immédiat des travaux. Aucun recours contre ces décisions n'a été déposé auprès du Tribunal fédéral, ce qui a mis un terme à ces procédures.

Inclinomètres sur les hauts de Salins

Tous les inclinomètres sont désormais en place sur les sites des pylônes situés en zones de mouvement de terrain. Les données fournies par ces appareils de mesures de terrain posés depuis plus d'une année essentiellement sur les hauts de Salins sont en cours d'étude. Elles serviront à calculer le dimensionnement de chaque socle en fonction de la variabilité du terrain. Ces mesures dureront encore quelques mois avant que la construction des premières fondations ne débute dès août 2020. Swissgrid a posé au total 19 inclinomètres sur 7 emplacements de pylône sur l'ensemble du tracé de la ligne.

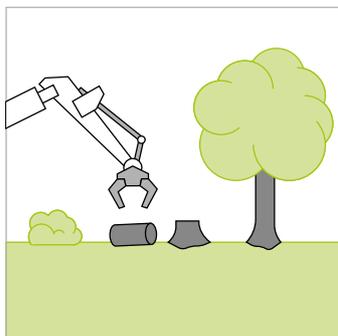
Un impact provisoire

La surface d'une zone de chantier varie selon la dimension des quatre socles du pylône construits à cet emplacement et peut couvrir jusqu'à 25 x 25 mètres. La végétation y est coupée afin de faciliter la construction. Une fois les travaux terminés, le terrain est remblayé, puis à nouveau végétalisé et l'impact visuel de la zone de chantier disparaît au fur et à mesure de la croissance de la végétation.

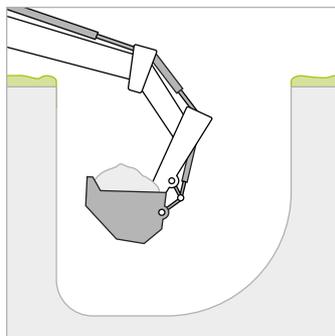


Pylône 2 de Chandoline.

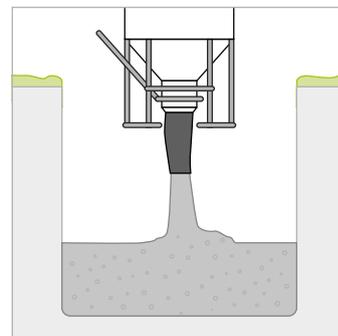
Les six étapes principales de la construction d'une ligne aérienne en bref



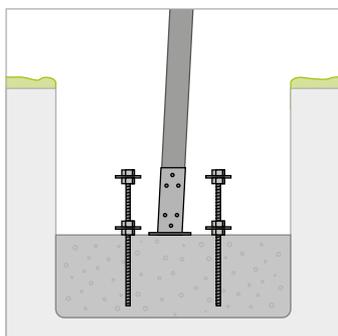
Coupe de végétation et piquetage : la zone de chantier est aménagée en vue de la construction.



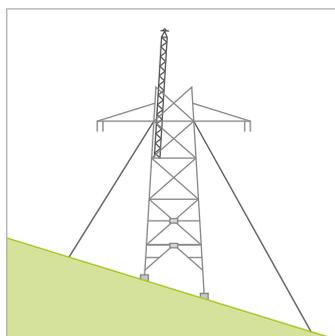
Excavation : creusement des puits où seront construits les quatre socles du pylône.



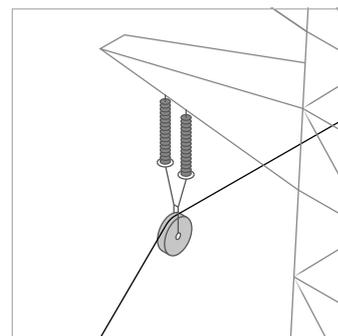
Construction des fondations : bétonnage des quatre socles dans les puits.



Ancrage des bases : les premiers éléments en acier du pylône sont ancrés dans les quatre socles.



Montage : tous les éléments en acier formant un pylône sont montés tel un mécano.



Tirage des conducteurs : installation de tous les câbles de la ligne.

